

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,  
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)



## COLZA

### Stades phénologiques et observations du réseau

Les 12 parcelles du réseau ont été observées.

Le stade va de « 6 feuilles » (B6) à « rosette » (Bn) ;

✚ 41 % au stade « 6 à 7 feuilles » (B6 – B7) ;

✚ 59 % au stade « rosette » (Bn).

	Semis	Stade	Baris (cuvette)	Charançon bourgeon terminal (cuvette)	Altises piégées (cuvette)	F Fréquence (% plantes touchées) I Intensité (% foliaire touché)					
						Dégâts deTenthrede	Larves altises	Alternaria	Virose transmise pucerons	Phoma	Pseudocercospora
87 - Rancon	24/08/2014	Rosette			4		0%				
87 - Nexon	28/08/2014	Rosette		2	2						30%
87 - Breuilhac	01/09/2014	Rosette		1						2%	
87 - Peyrilhac	03/09/2014	Rosette	2	1							5%
87 - Feytiat	05/09/2014	7 feuilles		4							
87 - St-Hilaire-Bonneval	09/09/2014	6 feuilles	8			F 80% I 10%					
87 - Le Palais-sur-Vienne	09/09/2014	7 feuilles							< 5%		
23 - Genouillac	01/09/2014	Rosette	19	36							
23 - Viersat	01/09/2014	6 feuilles	10	6	20			F 60% I 10%			
23 - St-Sulpice-Le-Guéretois	01/09/2014	Rosette		3	7						
23 - Bourgneuf	03/09/2014	Rosette	4	23	4						4%
19 - Allasac	16/09/2014	6 feuilles									

### Grosses altises

Période de risque, Seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 30 septembre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

**Observations du réseau :** Des altises ont été piégées dans les parcelles de Rancon, Nexon (87), Viersat, Saint-Sulpice-le-Guéretois et Bourgneuf (23), entre 2 à 20 altises dénombrées dans les cuvettes.

### Evaluation du risque – altises adultes

**Aucun risque**

#### Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET  
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin  
Boulevard des Arcades  
87 060 LIMOGES CEDEX  
05 55 10 37 90  
[accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

#### Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Colza - Maïs

Philippe PENICHOU  
FREDON Limousin

Valérie LACORRE  
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 55 04 64 53

[ppenicou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenicou@fredon-limousin.fr)

05 87 50 40 00

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

## Larves d'altises

### Eléments de biologie

Ces larves sont très petites, d'une longueur de moins de 3 mm **avec les deux extrémités noires et 3 paires de pattes.**



Ne pas confondre avec des larves de mouche qui peuvent être présentes également dans les pétioles et qui n'ont pas de patte. Ces dernières sont sans incidence sur la plante.

### Simulation du cycle de développement

En fonction de la date du début du vol des altises, il est possible de simuler les dates de pontes ainsi que l'évolution des différents stades larvaires. Ces prévisions de dates sont obtenues à partir des données météorologiques réelles de l'année et complétées par des valeurs médianes. En base 7, selon le Cetiom, il faut atteindre 40°C degrés – jour pour la ponte, 190°C pour l'éclosion et 240°C pour la larve L2.

	Date début du vol	Ponte	Eclosion	Larve L2
Creuse	23-sept	30-sept	23-oct	fin mars
Haute-Vienne	23-sept	28-sept	16-oct	24-oct

Pour le département de la Creuse, les données météorologiques utilisées sont celles de la station de Boussac, celles de Magnac-Laval servant à la simulation en Haute-Vienne.

Il est trop tôt pour observer facilement des larves d'altise car on est juste au stade éclosions. Des sondages larvaires pourront être réalisés d'ici à 2 semaines, sur les parcelles ayant atteint le stade rosette. Sur la parcelle de Rancon (87), 10 pieds ont été disséqués : aucune galerie et aucune larve n'ont été visualisées.

Période de sensibilité : Depuis le stade rosette jusqu'à la sortie de l'hiver.

### **Evaluation du risque – larves d'altises**

La douceur annoncée reste favorable aux pontes ainsi qu'au développement des larves. Restez vigilant.

---

## Charançon du bourgeon terminal (*Ceuthorrhynchus picitarsis*)

Eléments de biologie : Les adultes pondent dans les pétioles à l'automne. **Les larves passent dans le cœur des plantes au stade rosette et détruisent le bourgeon terminal.**

Le Charançon Gallicole  
Corps gris-noirâtre  
Tâches latérales



La principale différence se fait au niveau des pattes, le charançon gallicole a le bout des pattes noires alors que le charançon du bourgeon terminal a le bout des pattes rouges.

Le Charançon du Bourgeon Terminal  
Corps noir brillant  
Tâches latérales et dorsales



Observations du réseau : Des charançons du bourgeon terminal ont été piégés sur 8 parcelles sur 12 (de 1 à 36 par piège). Aucun piégeage à Rancon, Saint-Hilaire-Bonneval et Le Palais/Vienne (87) (le piège d'Allasac vient tout juste d'être installé).

Période de risque : De la levée au stade rosette.

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque.

Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

### Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

---

### Larves défoliatrices (tenthrède ou piéride)

Observations du réseau : Dégâts sur la parcelle de Saint-Hilaire-Bonneval (87)

Période de risque : De la levée jusqu'à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : Présence de larves sur plantes avec 1/4 de la surface foliaire détruite

### Evaluation du risque – larves défoliatrices (tenthrède ou piéride)

Restez vigilant sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 6 feuilles.

---

### Baris

*Eléments de biologie* : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°6 du 14 octobre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : Quelques Baris sont piégés sur Saint-Hilaire-Bonneval, Peyrilhac (87), Viersat et Genouillac (23).



Baris adulte

### Evaluation du risque – baris

Ce coléoptère n'est pas considéré comme nuisible.

---

### Puceron vert (*Myzus persicae*)

Observations du réseau : A hauteur de 5 % sur la parcelle du Palais-sur-Vienne.

Stade de sensibilité : Jusqu'au stade « 6 feuilles ».

Seuil de nuisibilité : 2 pieds sur 10 présentant des foyers de pucerons.

### Evaluation du risque – puceron vert

Risque faible, la plupart des parcelles ayant dépassé le stade 6 feuilles.

---

### Pseudocercosporella

Nombreuses petites taches brunes sur feuilles qui deviennent blanc beige au centre, de 5 à 15 mm qui peuvent se rejoindre pour former des taches blanches plus importantes.

Observations du réseau : Symptômes sur les parcelles de Nexon, Peyrilhac (87) et Bourgneuf (23).

Nuisibilité faible à l'automne même dans les cas les plus touchés.

## Alternaria

Sur feuilles, petites taches noires de 0,5 à 3 mm, au contour irrégulier, entourées d'un halo jaune, qui peuvent confluer en plages noires.

Observations du réseau : Symptômes sur la parcelle de Viersat (23).

Symptômes à l'automne sans conséquence sur le potentiel de rendement.

---

## Phoma

Sur feuilles, taches arrondies gris cendré de 5 à 15 mm, portant des points noirs (pycnides).

Observations du réseau : Symptômes sur la parcelle de Breuilaufa (87).

Nuisibilité directe des macules nulle.

---

## Risque d'élongation

Il est noté un début d'élongation sur la parcelle de Breuilaufa (87) (variété Athletic), de 1 à 2 cm.

Ce phénomène est amplifié cette année par des conditions météorologiques très favorables.



Photo : Cetiom

**L'élongation s'estime en mesurant la longueur de tige entre le collet et l'apex terminal** après avoir sectionné un colza au niveau du collet et en coupant longitudinalement la tige. On estime qu'il y a une élongation significative dès que cette distance est supérieure à 5 cm (*source : Cetiom*).



## SEMIS EN COURS ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DU RESEAU D'OBSERVATIONS

**Poursuite d'un temps sec avec des températures conformes à celles d'une fin octobre. Les conditions vont rester très favorables pour les travaux au champ.**

- ✚ Les parcelles semées fin septembre sont à 3 feuilles ;
- ✚ Les semis du 05/10 sont à 1 ou 2 feuilles ;
- ✚ Ceux du 13/10 lèvent.

---

## Limaces

Présentation, rappel des dégâts : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°5 du 07 octobre 2014, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

### Observations du réseau

2 à 5 individus par m<sup>2</sup> piégés à Breuilaufa (87) sur un orge.

Quelques dégâts sur végétation :

- ✚ 2 % sur orge à 1 feuille (Pionnat (23)) ;
- ✚ 2 % sur blé à 2 feuilles (Dun-le-Palestel (23)) ;
- ✚ 20 % sur triticales à 2 feuilles (Villard (23)).

Seuils de nuisibilité : On considère que le risque est élevé à partir de 20 limaces/m<sup>2</sup>.

Stades de sensibilité : De la levée jusqu'à début tallage

### **Evaluation du risque – limaces**

Les quelques brèves précipitations qui affectent ce mardi la région doivent inciter à la vigilance.

---

## Cicadelles des céréales

Ces organismes sont potentiellement vecteurs du virus responsable de la maladie des pieds chétifs. Leur présence dans les parcelles est anodine mais il convient de surveiller l'importance des populations.

Observations du réseau : Des pièges englués chromatiques sont en cours d'installation sur des parcelles de référence de notre réseau.

### Seuils de nuisibilité

- ✚ Jusqu'à 30 captures hebdomadaires, le risque de contagion est nul ;
- ✚ Au-delà et jusqu'à 80 individus piégés, le risque est modéré ;
- ✚ Avec plus de 100 captures, les dégâts de « pieds chétifs » sont certains.

Stades de sensibilité : De levée à « 3 feuilles ».

---

## Pucerons d'automne

Plusieurs espèces de ces pucerons (principalement *Rhopalosiphum padi*) sont susceptibles de transmettre la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) maladie virale qui peut gravement affecter les céréales certaines années. L'orge et l'avoine sont les cultures les plus sensibles, mais le blé est lui-même plus sensible que le triticales et le seigle.

Observations du réseau : 4 % sur un triticales à 2 feuilles à Villard (23) et 2 % sur un blé à Dun-le-Palestel (23).

Stade de sensibilité : A partir de la levée

Seuils de nuisibilité : 10 % de pieds porteurs sur un échantillon d'au moins 50 plantes à partir de la levée ou station prolongée des individus (plus de 10 jours).

### **Evaluation du risque – pucerons d'automne**

Les conditions météorologiques (absence de vent et de précipitations, températures douces) continuent à être favorables à l'installation de ces aphidés. Le risque concerne essentiellement les semences non protégées.

## A RETENIR

### COLZA

**Altises adultes** : Aucun risque

**Larves d'altises** : La douceur annoncée reste favorable aux pontes ainsi qu'au développement des larves. Restez vigilant.

**Charançon du bourgeon terminal** : La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles

**Tenthrede de la rave** : Risque faible, la plupart des parcelles ayant dépassé le stade 6 feuilles

**Baris** : Ce coléoptère n'est pas considéré comme nuisible.

### CEREALES A PAILLE

**Limaces** : A surveiller, stade sensible de la levée à 3 feuilles

**Cicadelles** : Surveillance de l'activité par piégeage. Conditions favorables.

**Pucerons d'automne** : Conditions favorables. Détection par piégeage et observation.

## PROCHAIN BULLETIN MARDI 28 OCTOBRE

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

